



STRUCTURER LES  
CONDITIONS  
D'UN EQUILIBRE  
URBAIN-RURAL

## GRILLES DE SELECTION DES PROJETS

GROUPES D'ACTION LOCALE LEADER  
« DE GARRIGUES EN COSTIÈRES » POUR LA PÉRIODE 2014-2020

VERSION DE SEPTEMBRE 2016



Grille de sélection des projets de la Fiche action n°2 et n°3 : Patrimoines et Ecotourisme de proximité

	PRINCIPES DE SELECTION	CRITÈRES DE SELECTION	POINTS	
Principes relatifs à l'approche LEADER	<b>Partenariat public privé et mise en réseau</b> dans l'élaboration et la réalisation du projet (opération)	Le projet repose sur une démarche partenariale	1	
		Le projet permet la création de nouveaux partenariats et associe la société civile durant son élaboration	3	
		La vie du projet s'appuie sur un partenariat durable	5	
	<b>Inscription - contribution dans une autre stratégie Locale de développement</b> et/ou un autre plan d'action	Le projet s'inscrit uniquement dans la stratégie du GAL	3	
		Le projet s'inscrit dans plusieurs stratégies dont celle du GAL	5	
	<b>Action multisectorielle:</b> différentes vocations et incidences du projet sur le territoire: social, économique, alimentaire....	le projet répond à une seule vocation, un seul objectif	3	
		le projet repose sur une approche transversale, contribue à plusieurs objectifs	5	
	<b>Innovation et capitalisation:</b> opération nouvelle sur le territoire (opération pilote, réponse à un service manquant, NTIC...) et formalisation des méthodes et démarches de mise en œuvre	Le projet contribue à la création d'un usage/service nouveau pour le territoire	1	
		Le projet apporte une innovation pour le territoire (méthode, support, acteurs...)	3	
		Le projet présente un caractère expérimental/pilote transférable et/ou une valorisation de la démarche	5	
			<b>Respect principes LEADER</b>	<b>/20</b>
	Principes transversaux relatifs à la stratégie locale de développement du GAL de Garrigues en Costières: contribuer à l'équilibre urbain-rural	<b>Lisibilité et appropriation</b> par la population	Le projet permet le développement de la connaissance du territoire	3
Le projet propose des outils de diffusion et de transmission de la connaissance du territoire			5	
<b>Mutualisation des usages</b> (équipements, outils et services)		Le projet répond à un seul usage	3	
		Le projet répond à plusieurs usages	5	
<b>Mixité et rencontre</b> des populations (urbain-rural, ingénérational, diversité sociale...)		Le projet s'adresse à un seul public	1	
		Le projet s'adresse à un public varié	3	
		Le projet permet la rencontre entre populations urbaines et rurales	5	
<b>Rayonnement / envergure</b> du projet sur le territoire du GAL et en dehors		Le projet est de portée communale	3	
		Le projet est de portée supra communale	5	
		<b>Adéquation stratégie du GAL</b>	<b>/20</b>	

	PRINCIPES DE SELECTION	CRITÈRES DE SELECTION	POINTS	
Principes relatifs aux projets relevant de l'Axe 2 "Patrimoine et Ecotourisme de proximité"	Communication et transmission	Le projet comporte un plan de communication	1	
		Le projet comporte un plan de communication et des supports d'interprétation et/ou des animations pédagogiques pour valoriser les richesses locales	3	
		Le projet comporte un plan de communication, des supports d'interprétation et/ou des animations pédagogiques et associe la population à sa réalisation	5	
	Promotion et retombées sur le territoire	Le projet est complémentaire des initiatives existantes	1	
		Le projet s'inscrit dans une démarche collective et contribue à la création de partenariats entre professionnels et sites du territoire	3	
		Le projet contribue à la structuration de l'offre touristique locale en assurant la promotion du territoire sur et hors du territoire	5	
	Développement durable et écotourisme	Le projet répond à différents critères du développement durable et/ou de l'écotourisme dans sa réalisation	1	
		Le porteur de projet communique sur sa démarche développement durable et/ou écotouristique, sensibilise ses usagers	3	
		Le porteur de projet adhère à un label ou à une charte pour un tourisme durable et responsable	5	
	Accessibilité	Le projet est accessible à différents publics	1	
		Le projet est accessible à différents publics et propose des supports d'interprétation des richesses locales adaptés	3	
		Le projet est accessible à tous et propose une animation pédagogique adaptée aux différents publics	5	
		<b>Adéquation Axe 2</b>		<b>/20</b>
	<b>NOTE TOTALE</b>			<b>/20</b>

**Note minimale pour sélectionner un projet : 14/20**